



HAL
open science

Concours (d'épigramme)

Eleonora Santin

► **To cite this version:**

Eleonora Santin. Concours (d'épigramme). Dictionnaire de l'épigramme littéraire dans l'Antiquité grecque et romaine, 2022. hal-03927262

HAL Id: hal-03927262

<https://hal.science/hal-03927262>

Submitted on 6 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Notice publiée dans l'ouvrage suivant :

Dictionnaire de l'épigramme littéraire dans l'Antiquité grecque et romaine

ISBN : 978-2-503-59310-4

Éditeur scientifique : Urlacher-Becht Céline

Éditeur : Brepols Publishers N.V./ S.A., Begijnhof 67, B-2300 Turnhout

CONCOURS (D'ÉPIGRAMME)

1] Les informations à propos des concours poétiques qui intégraient dans leur programme une épreuve spécifique d'épigramme sont malheureusement assez faibles. Néanmoins, la question de l'introduction de concours spécialement consacrés à la composition et à la déclamation d'épigrammes est cruciale pour comprendre les dynamiques de définition du genre épigrammatique [sur cet aspect, voir en dernier 2] : la création d'une épreuve spécifique dans un contexte public normé tel que les concours légitime l'épigramme en tant que genre digne d'une place distincte dans le programme des *agônes*. Cette autonomie ne se définit pas que par la théorisation, œuvre d'un cercle restreint d'érudits, et par la circulation des textes dans les recueils épigrammatiques, mais aussi, parallèlement, par l'emploi des vers épigraphiques dans la vie publique en tant que moyens visibles d'exaltation de l'histoire, des bienfaiteurs, des héros et des divinités des cités.

L'institution de concours épigrammatiques va peut-être de pair avec l'affirmation d'une catégorie particulière de poètes, les auteurs d'épigrammes (*ἐπιγραμμαποιοί*), et avec la question plus large de la présence de l'auteur dans son œuvre à travers, entre autres moyens, la → signature de ce dernier (à cet égard, → Herennia Procula). Création de concours, floraison d'une branche professionnelle autour d'une spécialité largement reconnue et phénomène de la signature (premières attestations datables du début du IV^e s. av. J.-C., voir *CEG* 888 et 819) sont donc des phénomènes étroitement liés et, même si les sources dont nous disposons actuellement ne nous fournissent pas encore pas de certitudes, il est vraisemblable qu'ils soient apparus en même temps au début de l'époque hellénistique. Les sources épigraphiques qui mentionnent une épreuve d'épigramme sont peu nombreuses et chronologiquement limitées à l'époque romaine et à des concours locaux ; quant aux sources littéraires, elles ne comprennent aucune information fiable. A. Petrovic [6 203-212 ; 7 205-206] s'est demandé selon quelle procédure on choisissait les poètes chargés de composer une épigramme à graver sur un monument public et si ce choix pouvait se faire par le biais d'un concours. Son hypothèse est que la victoire dans les concours épigrammatiques pouvait être l'un des critères du choix des poètes engagés par la cité pour écrire des épigrammes publiques, certainement à partir l'époque hellénistique, mais probablement dès l'époque classique. Cette théorie, qui ne manque pas de vraisemblance, reste encore à prouver, notamment pour les V^e-III^e s. av. J.-C.

2] La documentation épigraphique confirme l'existence de concours d'épigrammes dès le début de l'époque romaine. Une épreuve d'épigramme est mentionnée dans deux listes de vainqueurs aux concours locaux de Chersonèse de Tauride (près de l'actuelle Sébastopol) et de Larisa en Thessalie :

1. LATYSHEV, *IosPE* I² 433 et SOLOMONIK, *Novye epigraficheskie pamiatniki Khersonesa* II, 127, l. 5. Cette inscription a été datée de l'époque romaine par Latyshev sur la base de l'écriture, mais ni le cadre dans lequel se sont déroulées les épreuves mentionnées, ni l'âge des participants ne peuvent être déduits des éléments à notre disposition ; il n'est pas non plus exclu que ce fragment appartienne à une liste de vainqueurs intégrée dans une inscription éphébique comme *IG* II² 2119 (cf. 5 283-284) :

[.]o[— — — — — — — — — —]
κω[μωιδῶς ? — — — — — — — — — —]
κάρυκας [— — — — — — — — — —]
σαλπιστ[ᾶ]ς Τη[— — — — — — — — — —]
ἐπίγραμμα [— — — — — — — — — —]
ἐνκόμιο[v] Μάρκος [— — — — — — — — — —] [— — Πο]λύδ[ωρος ? — — — — — — — — — —]

Parmi les co[médiens ?] [...], parmi les hérauts [...], parmi les joueurs de trompette Té[...], dans l'épi-gramme [...], dans l'éloge Markos [...], Polyd[oros] ?

...]

2. IG IX, 531, 1. 47-49, liste des vainqueurs au concours des Sténa, ca 20 av. J.-C. :

...

καταλογῆ νέα·

Φίλων Φίλωνος ὁ νεώτερος.

ἐπιγράμματι Ἀμώμη-

τος Φιλοξενίδου.

... Dans la *katalogè nouvelle* (nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour traduire ce terme, cf. Hesychius 1244, καταλογή· τὸ τὰ ἄσματα μὴ ὑπὸ μέλει λέγειν ; Petrovic [6 207-209] discute de cette épreuve et avance, avec prudence, l'hypothèse qu'il s'agit, dans ce contexte, d'un *epitaphios logos*) : *Philôn le Jeune. Dans l'épigramme : Amômêtos fils de Philoxenides.*

Les concours des Sténa avaient été créés à Larissa quelques dizaines d'années après la bataille des Sténa (171 av. J.-C.) pour célébrer la mémoire des cavaliers thessaliens morts au cours de ce combat qui avait opposé les Romains et leurs alliés, dont les Thessaliens, à l'armée macédonienne du roi Persée. Un petit groupe d'inscriptions datables d'une période qui va du début au dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. (IG IX 2, 527 ; IG IX 2, 531 ; IG IX 2, 532 ; IG IX 2, 533 ; IG IX 2 537 ; A. S. Arvanitopoulos, *AE* 1910, col. 352, n^o 5 ; D. R. Theocharis, *AD* 16B, 1960, p. 360, 185,b et deux listes inédites), pour la plupart lacunaires, font état des épreuves gymniques et littéraires qui se déroulaient pendant les jeux. La liste qui mentionne l'épreuve d'épigramme est la plus complète : elle est datable sur base prosopographique de l'année 20 av. J.-C. environ, mais il est vraisemblable que l'épreuve d'épigramme ait fait partie du programme des jeux dès leur création à la fin du II^e s. ou au début du I^{er} s. Une confirmation dans ce sens nous vient de l'épigramme signée par Apollonios de Larissa, datable de la fin du II^e s. av. J.-C. où le poète, un Larisséen, emploie dans sa signature le mot "épigramme" pour désigner le poème : Ἀπολλώνιου Λαρισσαίου τὸ ἐπίγραμμα [10 n^o 4 273-279].

Comme on le sait, les concours fonctionnaient selon un système de classes d'âge, qui permettait aux adultes de marquer les étapes importantes de leur carrière par l'accumulation de victoires et aux jeunes d'émerger pour ensuite passer dans la catégorie des adultes. Le fait que des épreuves d'épigramme ne soient attestées que dans des concours locaux et qu'elles n'apparaissent jamais dans les listes des vainqueurs aux concours panhelléniques suggère que leur introduction dans les festivals municipaux fut peut-être, dans un premier temps, une manière de sanctionner au niveau de la cité des épreuves poétiques qui avaient lieu entre élèves au gymnase, à l'école du grammairien et du rhéteur (5 121, 179-183 ; 3 173, cf. p. ex. la liste de vainqueurs aux concours musicaux et poétiques de Téos, *CIG* 3088).

Au fil du temps, l'habileté poétique acquit une certaine importance dans le *cursus* d'études des jeunes de famille aisée ; les épitaphes gréco-latines des époques hellénistique et romaine parlent parfois d'enfants prodiges qui avaient montré un talent particulier pour la poésie à l'école et dans les concours [voir entre autres 10 n^o 4, 11 n^o 76 et *CIL* VI, 8401]. À Rome, dès la fin du I^{er} s. apr. J.-C., les meilleurs d'entre eux étaient admis à concourir avec les adultes aux *agônes* les plus prestigieuses de la ville, comme le montre le célèbre monument funéraire de Q. Sulpicius Maximus, mort à l'âge de 11 ans, après avoir participé, avec 52 poètes grecs, à une épreuve d'improvisation au troisième concours capitolin de 94 apr. J.-C. [Moretti, *IGUR* 1336 ; 11 n^o 78 ; 1 359 n. 52] et comme le confirme l'épigramme du jeune L. Valerius Pudens, vainqueur à l'unanimité des juges parmi les poètes latins aux jeux capitulins de 106 apr. J.-C. (*CIL* IX, 2860).

3] Les sources littéraires ne mentionnent pas explicitement des concours d'épigrammes. Dans le passage de la *Vie* anonyme d'Eschyle cité par A. Petrovic [8 18 ; 6 203-204 ; 7 206-208] comme une attestation à prendre avec précaution de l'existence de concours épigrammatiques à l'époque d'Eschyle (voir RADT, *Tragicorum graecorum fragmenta* III, 33-34 ἀπῆρεν δὲ ὡς Ἰέρωνα, κατὰ τινας μὲν ὑπὸ Ἀθηναίων κατασπουδασθεὶς καὶ ἡσσηθεὶς νέωι ὄντι Σοφοκλεῖ, κατὰ δὲ ἐνίους ἐν τῷ εἰς τοὺς Μαραθῶνι τεθνηκότας ἐλεγείωι ἡσσηθεὶς Σιμωνίδῃ· τὸ γὰρ ἐλεγεῖον πολὺ τῆς περὶ τὸ συμπαθεὲς λεπτότητος μετέχειν θέλει, ὃ τοῦ Αἰσχύλου, ὡς ἔφαμεν, ἐστὶν ἀλλότριον, "Il (Eschyle) se retira chez Hiéron, selon les uns parce qu'il avait été vexé par les Athéniens et battu par Sophocle

qui était alors un jeune homme, mais selon d'autres parce qu'il avait été battu par Simonide dans l'épigramme pour les morts à Marathon ; l'épigramme demande en effet de partager beaucoup de délicatesse dans la compassion, ce qui, nous l'avons dit, est étranger à Eschyle", trad. pers.), le mot ἐλεγείον est ambigu, car il peut renvoyer à tout poème en distiques élégiaques, à une épigramme [cf. **10** n° 1-2 et p. 265 et *Fouilles de Delphes III*, 1, n° 50 = *CEG* 819, 12-13] tout comme à un éloge funèbre en mètre élégiaque. Il est donc préférable de garder l'ambiguïté de l'expression ἐλεγείωι ἠσσηθεῖς Σιμωνίδηι, comme nous l'avons fait dans notre traduction, plutôt que d'interpréter "defeated by Simonides in the epigram-contest" [**6** 203]. En outre, il n'est pas certain qu'on se réfère ici à un concours public ; le cas échéant, ce passage attesterait qu'à l'époque de rédaction de la *Vie*, probablement au II^e s. apr. J.-C. [**4** 414], des concours de *carmina* en mètre élégiaque – épigrammes ou autres genres – étaient connus au point de pouvoir constituer un élément vraisemblable dans un récit de vie, mais ne prouve en rien qu'ils existaient au V^e s.

4] La plupart des ἐπιγραμματοποιοί n'écrivaient pas que des épigrammes, ils étaient des poètes itinérants capables de s'exprimer et de se mesurer dans des épreuves et des genres divers. Il n'y a pas raison de douter que certains d'entre eux aient pu participer lors de concours locaux ou internationaux à des épreuves qui ne devaient pas forcément être de genre épigrammatique, remporter des victoires, se faire remarquer et être engagés par des citoyens privés, des associations ou des cités pour écrire des vers épigraphiques. Le fait que, dans les inscriptions métriques, la signature de poète soit parfois conçue comme une signature d'artiste, avec mention de la cité d'origine, et que dans certains cas elle puisse être accompagnée de l'ethnique même quand le poète travaille dans sa patrie [**10** n° 4 273 *sqq.*], comme on le voit dans des listes de vainqueurs aux concours panhelléniques, suggère que les auteurs avaient l'habitude de mentionner leur cité de provenance non seulement parce qu'ils se déplaçaient souvent, mais aussi parce que, dans leur carrière, ils avaient intégré la manière habituelle de se présenter dans les contextes agonistiques internationaux.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

1 GANGLOFF, A., « Les poètes dans les inscriptions grecques de Rome : esquisse d'une approche socioculturelle », *CCG*, 18 (2007), p. 349-374 ; **2** GARULLI, V., « The Development of Epigram into a Literary Genre », in C. HENRIKSÉN (éd.), *A Companion to Ancient Epigram*, Hoboken (NJ), 2019, p. 265-286 ; **3** KENNEL, N. M., « The Ephebeia in the Hellenistic Period », in W. MARTIN BLOOMER (éd.), *A Companion to Ancient Education*, Oxford, 2015, p. 172-183 ; **4** KIMMEL-CLAUZET, F., *Morts, tombeaux et cultes des poètes grecs. Étude de la survie des grands poètes des époques archaïque et classique en Grèce ancienne*, Bordeaux, 2013 ; **5** MARROU, H. I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1965 ; **6** PETROVIC, A., « Epigrammatic Contests, Poeti Vaganti and Local History », in R. HUNTER et I. RUTHERFORD (éd.), *Wandering Poets in Ancient Greek Culture*, Cambridge, 2009, p. 195-216 ; **7** PETROVIC, A., « True Lies of Athenian Public Epigrams », in M. BAUMBACH, I. PETROVIC et A. PETROVIC (éd.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge, 2010, p. 202-215 ; **8** PETROVIC, A., *Kommentar zu den simonideischen Versinschriften*, Leyde-Boston, 2007 ; **9** RADT, S., *Tragicorum graecorum fragmenta*, III, Aeschylus, Göttingue, 1985, p. 33-34 ; **10** SANTIN, E. et TZIAFALIAS, A., « Épigrammes signées de Thessalie », *Topoi*, 18 (2013), p. 251-282 ; **11** VÉRILHAC, A.-M., *Paidés aoroi. Poésie funéraire*, I-II, Athènes, 1978-1982.

E. SANTIN